



La Cathédrale dans la ville

25 septembre 2013 - Ecole du Louvre

Compte - rendu des débats

Lancement du réseau.....p.1

Les raisons de ce colloquep.2

Un peu d'histoirep.3

Plénière 1.....p.5

Plénière 2.....p.7

Plénière 3.....p.10





La Cathédrale dans la ville 25 septembre 2013 - Ecole du Louvre

Compte-rendu des débats

Lancement du réseau des Villes-Cathédrales

A l'occasion de ce colloque a été officiellement créé le réseau des Villes-Cathédrales. Ce réseau a pour but de capitaliser sur l'expérience des élus, architectes, urbanistes, historiens, spécialistes du tourisme, conservateurs du patrimoine, et de structurer la réflexion autour des enjeux modernes liés aux cathédrales.

Le réseau sera le lieu de l'échange d'expériences et de la conduite d'actions communes.

Pour faciliter son démarrage, il est porté par la Fédération des Villes Moyennes. Cependant, il a vocation à rassembler **l'ensemble des villes dotées d'une Cathédrale** en France et tous les acteurs qui œuvrent pour faire vivre ces édifices.

Rejoindre le réseau

<http://www.villes-cathedrales.fr/formulaire.php>

Les raisons de ce colloque...

Christian Pierret, président de la Fédération des Villes Moyennes (FVM), a expliqué pourquoi la FVM a choisi de s'intéresser de près aux Cathédrales.

Influencé par la Cathédrale présente dans sa ville, c'est Bernard Poignant, maire de Quimper, qui le premier a souhaité mettre ce sujet à l'agenda. Parti du constat selon lequel les populations locales sont très attachées à leur patrimoine historique, il s'est interrogé sur le visage et l'avenir des villes moyennes sans « *ces édifices historiques qui structurent l'organisation spatiale et le cadre de vie de nos villes* ».

Pour **Bernard Poignant**, les Cathédrales revêtent 4 dimensions majeures dans la vie de la Cité, qui justifient de faire d'elles des objets de politique publique à part entière.

Élément patrimonial auquel sont attachées les populations, les Cathédrales font partie de notre civilisation, européenne (1). Repère physique dans la ville, elles sont aussi, un élément important en matière d'urbanisme, le plus souvent situées au cœur des villes (2). Victimes de la pollution, chef d'œuvre du Moyen-Âge, les Cathédrales présentent des besoins importants d'entretien et de restauration. Qu'elles soient propriété de l'Etat ou propriété de la Commune, comme « ancienne Cathédrale », toutes nécessitent au titre de leur classement en tant que monuments historiques, qu'on y consacre des fonds : « *il y a là un patrimoine national, qu'on n'a pas le droit d'ignorer et de laisser se dégrader, qu'il soit propriété de l'Etat ou des communes* » (3). L'objet du réseau, a donc rappelé Bernard Poignant, est bien de « *dire à l'Etat qu'il ne doit pas baisser la garde et qu'il doit continuer à prévoir l'entretien de ces bâtiments* ». Enfin, les Cathédrales sont un objet juridique complexe, fabriqué en partie par la loi de séparation des Eglises et de l'Etat en 1905, qui laisse les Cathédrales aux mains de trois partenaires que sont : l'Etat propriétaire (ou la Commune, selon les cas), l'Evêque affectataire, le maire qu'il qualifie de « dépositaire » (4).



La Cathédrale dans la ville

25 septembre 2013 - Ecole du Louvre

Un peu d'histoire...

Avec l'historien André Vauchez, membre de l'Institut.

La notion de Cathédrale pose un problème dans les termes. Pour l'opinion commune, la Cathédrale est une « grande église, née au Moyen-Age, que l'on trouve dans les grandes villes ». Or, « *tout est faux là dedans !* », a expliqué André Vauchez, qui a tenu à renverser ces clichés.

Une grande église ? Non. Le mot « cathédrale » vient du mot « cathèdre » qui signifie « siège de l'évêque » en latin. C'est la vraie spécificité de cette église.

Née au Moyen-Age ? Les cathédrales sont bien antérieures à l'époque gothique. A Die, à Genève, on en a retrouvé les vestiges datés de l'époque romaine. En fait, on a construit des cathédrales dès le IV^{ème} siècle, lorsque le christianisme est sorti de la clandestinité.

Que l'on trouve dans une grande ville ? On peut trouver jusqu'à deux cathédrales par diocèse, car la carte des diocèses a beaucoup varié au cours des siècles. On trouve plus de Cathédrales dans le midi de la France que dans le Nord, contrairement à ce qu'on pourrait croire. Car il y avait beaucoup plus de villes dans le sud et que ce sont les régions les plus tôt christianisées. On y trouvait une cathédrale tous les 30 à 40 km ! C'est dans le centre de la France qu'on en trouve le moins, car les diocèses étaient immenses.

Trois niveaux de définitions

1- La Cathédrale, église de l'évêque

La Cathédrale est l'église de l'évêque, mais aussi du chapitre - les chanoines séculiers, qui constituaient l'entourage de l'évêque. L'évêque est le prêtre choisi parmi l'élite du clergé local. C'est l'aristocratie du diocèse, qui donnait à l'évêque un contrepoids par rapport au chapitre. S'ils ne s'entendaient pas toujours, ils ont joué tous deux un rôle très important dans la construction des cathédrales, notamment les gothiques les plus célèbres.

A la tête de la cathédrale, l'archiprêtre, chargé de la desserte de la cathédrale.

A noter qu'avant la Révolution, la Cathédrale n'était pas une paroisse : c'était une église exceptionnelle, où le peuple et le clergé du diocèse se réunissaient, notamment pour les fêtes pascales. Les cathédrales étaient le centre de la ville et de l'organisation diocésaine.

2- La Cathédrale et l'Etat

On compte 178 diocèses avant la Révolution, et 188 cathédrales. Le concordat de 1801 réduit le nombre de diocèses à 87 (il revient à 90 au XIX^{ème} siècle en raison de constructions en outre-mer notamment). Il met à la charge de l'Etat l'entretien des cathédrales, tandis que les églises restent à la charge de la paroisse. De nombreuses ex-cathédrales se sont retrouvées alors à la charge de la municipalité, charge qui s'est révélée très vite très lourde, souvent trop lourde. A Laon, par exemple, la ville n'a pas à elle seule les moyens d'entretenir la Cathédrale.

Les cathédrales construites après 1905 en raison de la création de nouveaux diocèses, appartiennent à l'Eglise, et à l'Eglise seulement (Evry, Créteil). On crée donc encore des cathédrales, ce qui seul suffit à dire qu'elles ne sont pas toutes du Moyen-Age : il y a eu avant, il y en aura après !

3- Une dimension artistique

Toutes les Cathédrales ne se valent pas artistiquement parlant... La major de Marseille, de style romano-byzantin, peut aujourd'hui laisser perplexe par exemple... On croit les cathédrales toutes « gothiques, grandes et hautes », mais c'est oublier que les cathédrales gothiques ont été construites sur l'emplacement de cathédrales romanes. Il reste des cathédrales romanes dans le midi de la France (Arles, Vaison-la-Romaine...). Dans la France du nord, la plus riche et la plus dynamique aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles, ils avaient les moyens de rebâtir leurs cathédrales, et ont donc fait table rase des cathédrales romanes pour construire des cathédrales gothiques.

La cathédrale, lieu de rencontre avec la société

La Cathédrale n'est pas une église ordinaire, mais est un lieu de rencontre privilégié avec la société. On y retrouve les tombeaux des évêques, les vitraux qui commémorent souvent les saints locaux, la vie des évêques, on y conserve les



La Cathédrale dans la ville

25 septembre 2013 - Ecole du Louvre

reliques... Cette « mémoire condensée » n'est pas toujours comprise, elle est même souvent négligée par les guides eux-mêmes. Les Cathédrales sont des lieux de célébration (sacre d'Hugues Capet, réunion des Etats généraux à Notre-Dame de Paris par Philippe le Bel, lieu de collecte des drapeaux récupérés pendant les batailles par Louis XIV, lieu de réunions diplomatiques...). Même après 1905, certaines cathédrales continuent de jouer ce rôle : le Général de Gaulle réalise son premier acte de la France libre à Notre-Dame de Paris, les obsèques du président Pompidou y sont célébrées... La Cathédrale de Strasbourg devient aussi un mythe lorsque le général Leclerc fait le serment de ne pas cesser de se battre tant que la Cathédrale ne sera pas libérée, tandis qu'Hitler voulait en faire un musée de la germanité.

La cathédrale et la ville

Les cathédrales n'ont pas été construites par le peuple mais par l'Eglise. La Cathédrale est la manifestation de la puissance de l'Eglise et de l'évêque. A partir du XIV^{ème} siècle, ce rôle diminue et la municipalité s'y intéresse de plus en plus. A Strasbourg, l'association municipale appelée « l'œuvre Notre-Dame » s'en occupe encore. Elle a contribué à la construction de la flèche de 142 mètres. C'est la manifestation d'orgueil urbain.

La cathédrale est un monde, où circulent et se rencontrent des prêtres, des écoliers (des écoles sont souvent attenantes à l'édifice), des mendiants, des pèlerins, des mauvais sujets (le cloître bénéficiait du droit d'asile).

La reconquête du XIX^{ème} siècle

Au XIX^{ème} siècle, Victor Hugo a redonné vie aux cathédrales grâce à son chef d'œuvre « *Notre-Dame de Paris* ». L'œuvre constitue un tournant dans l'opinion en faveur des cathédrales. Cette reconquête est soutenue en 1830 à l'initiative d'artistes et de figures clés, telles que Mérimée ou Viollet-le-Duc.

En 1905, dans *la misère des cathédrales*, Proust rappelle que les cathédrales sont le seul édifice que nous possédions encore aujourd'hui où sont accomplies les mêmes fonctions qu'à l'origine.



La Cathédrale dans la ville

25 septembre 2013 - Ecole du Louvre

Entretien et restauration des Cathédrales (plénière 1)

Intervenants : **Laurent Barrenechea**, Architecte des Bâtiments de France (ABF), Chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Vienne, DRAC Poitou-Charentes ; **Jean-Michel Loyer-Hascoët**, sous-directeur des monuments historiques et des espaces protégés au ministère de la culture et de la communication ; **Bernard Poignant**, maire de Quimper, président de Quimper Communauté ; **Guy Sallavard**, responsable des relations institutionnelles à la Fondation du Patrimoine.

Laurent Barrenechea : zoom sur les missions de l'ABF

Envoyé auprès des Cathédrales dont l'Etat est propriétaire, l'ABF a une mission de conservateur (1) et de gestionnaire et de contrôleur de l'urbanisme autour des Cathédrales (2).

(1) Au titre de sa mission de conservateur, l'ABF est l'unique responsable de la sécurité de la Cathédrale et de sa sûreté. C'est également à lui qu'incombe la charge de **vérifier la compatibilité des interventions culturelles - extra-culturelles - qui ont lieu à l'intérieur de ces bâtiments**, avec ces édifices qui **accueillent du public**. Pour ce faire, l'ABF est invité à élaborer avec l'Etat - le Ministère de la culture, le culte - paroisse affectataire de l'édifice - et les services de sécurité, un **cahier des charges d'exploitation** autour des usages liés à la Cathédrale. Ce document est contractuel.

L'ABF est également responsable de **l'entretien courant de l'édifice**, « en bon père de famille ». Il ne se charge pas des grandes restaurations, mais vérifie les organes de sécurité, alarmes, extincteurs, et procède à des interventions architecturales plus poussées comme la vérification des ouvertures, interventions d'urgence lors d'événements climatiques.

Dans la Vienne, où travaille actuellement M.Barrenechea, l'Etat met à la disposition du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP) des moyens conséquents pour réaliser cette mission. Le budget annuel pour l'entretien de la Cathédrale de Poitiers est en effet compris entre 150 à 180 000 euros. Ainsi, chaque semaine, la Cathédrale est inspectée du sol au clocher.

(2) La deuxième mission de l'ABF concerne la gestion et le contrôle de l'urbanisme aux abords de la Cathédrale. Les Cathédrales sont quasiment toutes classées monuments historiques et situées dans des zones de protection, souvent ZPPAUP ou futures AVAP. Aussi, l'ABF est missionné pour que l'usage des lieux autour de l'édifice soit compatible avec la préservation du cadre pittoresque, historique et urbanistique de la zone. L'ABF peut avoir un rôle moteur pour inciter la collectivité à élaborer des projets urbanistiques pour s'approprier la Cathédrale, comme en aménager le parvis par exemple.

Jean-Michel Loyer-Hascoët : entre poids financier et levier pour l'économie

Pour M.Loyer-Hascoët, les cathédrales ne sont pas des Monuments Historiques (MH) comme les autres, même si le code des Patrimoine s'applique intégralement et de la même manière aux cathédrales, qu'elles soient propriété de l'Etat ou de la commune. Pour l'Etat, les cathédrales présentent un intérêt spécifique : d'abord parce que ce sont des monuments d'arts et d'histoire, ensuite parce que leur emplacement dans la ville est emblématique. Elles représentent même parfois des « morceaux de ville » avec les maisons canoniales, le parvis, le palais épiscopal. Pour être précis, la loi de 1905 parle de « cathédrales et dépendances ». A Albi par exemple, c'est la cité épiscopale qui est classée UNESCO, contrairement à Chartres, Reims, Amiens classées au patrimoine mondial pour la Cathédrale « uniquement ». Leur préservation est un enjeu essentiel des monuments historiques, pour leur conservation, pour le paysage urbain et pour le rôle qu'elles y jouent.

Les cathédrales représentent pour l'Etat un coût financier important. Sur **43 000 monuments historiques en France**, 3% appartiennent à l'Etat (parmi lesquels les cathédrales). Sur l'ensemble des crédits « Monuments Historiques » transmis par l'Etat aux services déconcentrés pour l'entretien des bâtiments, qu'ils soient propriété de l'Etat ou non, les édifices religieux représentent 38%, et près de 50 % des dépenses, soit environ 100 millions d'euros par an. Parmi ces 100 Millions d'euros, **40 millions d'euros sont consacrés aux cathédrales** - hors financements annexes, mécénat ou autres cas comme Strasbourg où le système est concordataire.



La Cathédrale dans la ville

25 septembre 2013 - Ecole du Louvre

Parmi les cathédrales, certaines méritent plus d'attention que d'autres. Tous les cinq ans, un bilan sanitaire est effectué. Actuellement, **des chantiers sont ouverts sur 47 cathédrales** : « *l'obsession de l'Etat, c'est d'abord le clos et le couvert* », car leur ouverture au public est une priorité (seule la Major de Marseille est actuellement fermée au public).

Aussi lourd que soit le poids financier de cette responsabilité, la restauration et l'entretien des cathédrales représentent une fonction économique non négligeable. Les chantiers, dispersés sur l'ensemble du territoire, permettent de faire appel à des entreprises locales, de maintenir des métiers qualifiés, et de fixer les savoir-faire. Ces professions spécialisées sont précieuses, mais ne sont pas présentes en quantité suffisante en France pour mener de front l'ensemble des chantiers.

Bernard Poignant : Quimper, Cathédrale restaurée !

La restauration de la Cathédrale de Quimper a commencé quand les architectes ont constaté un risque d'effondrement de la voûte du cœur. Les premiers travaux ont commencé en 1989. Un travail colossal a été effectué sur les piliers et la voûte de la nef, qui a même permis de retrouver les couleurs ocre de l'époque, que l'ABF et les MH ont décidé de conserver. La ville n'a mobilisé aucun financement pour cette restauration mais elle a apporté deux concours : elle a contribué à réparer l'orgue d'une part, et a accepté de payer les dépenses de fonctionnement de l'éclairage de l'édifice d'autre part.

Pour compléter ces travaux intérieurs, Bernard Poignant a décidé, à partir de 1995, de mettre en valeur la place de la Cathédrale, ces travaux d'urbanisme restant une prérogative du maire. Le parking a été supprimé, le musée nettoyé, et la Cathédrale fait partie intégrante de la ville. Elle doit être accessible à tous, « *aux habitants comme aux touristes, aux riches comme aux pauvres, car le beau doit être offert à tous dans l'espace public* ». Le patrimoine, le beau, contribuent à forger un sentiment d'appartenance à la collectivité et à l'espace urbain, ce qu'un maire doit chercher à promouvoir.

Il ne manque plus, au goût du maire, que soit reconstruite la flèche du transept de la Cathédrale qui a brûlé au XVIIIème siècle...

Guy Sallavaud : les interventions possibles de la Fondation du Patrimoine

Créée pour aider avant tout à la sauvegarde des bâtiments non inscrits, non classés, l'objet social de la Fondation du Patrimoine demeure cependant ouvert. 25% des actions qu'elle a menées jusqu'à présent concernent du patrimoine protégé, parmi lesquelles 25 cathédrales. La Fondation est organisée de façon déconcentrée. Elle est présente dans toutes les régions de France et animée par de nombreux bénévoles (501), qui sont autant de militants actifs, impliqués en faveur du patrimoine local, en particulier du patrimoine en péril. Pour ce qui est des cathédrales, elle peut intervenir sur de petits éléments de l'édifice, non sur des travaux de grande ampleur.

Si la Fondation ne donne pas d'argent, elle dispose en revanche de 4 outils, dont trois adaptés aux propriétaires publics : elle aide à faire appel à la générosité populaire. Son action repose sur ce qu'on appelle le « mécénat populaire » ou la « souscription publique » (1). Elle accorde des subventions sur fonds propres, en complément des ressources collectées (2), et recourt enfin au mécénat d'entreprises, via les PME et TPE locales. C'est ce qu'on appelle le mécénat de proximité (3). Ces outils sont complémentaires, ils sont faits pour se conjuguer.

La Fondation organise en moyenne 800 souscriptions par an qui permettent de collecter de l'argent localement, pour un programme de travaux connus à l'avance et fléché : « *le donateur sait pourquoi il donne et ce qui est fait de son don, c'est pourquoi ces souscriptions fonctionnent bien* ». La souscription lancée pour restaurer la statuaire qui entoure la rosace de la Cathédrale de Reims a permis par exemple de collecter 300 000 euros.

Pour la Fondation, la dimension économique fondamentale associée à ces actions est fondamentale. La restauration des œuvres permet de maintenir des emplois et même d'en créer, de maintenir des savoir-faire, de faire travailler les entreprises locales. Selon l'INSEE, 1,5 milliard d'euros investis dans des travaux de restauration permet de maintenir et/ou créer 3 000 emplois.



La Cathédrale dans la ville

25 septembre 2013 - Ecole du Louvre

Cathédrales et attractivité touristique (Plénière 2)

Intervenants : **Géraldine Ballot**, directrice de l'Office de tourisme de Paray-le-Monial, membre du réseau des villes sanctuaires ; **Jean-Pierre Gorges**, député-maire de Chartres ; **Jacques Remiller**, Maire de Vienne ; **Catherine Thieblin**, adjointe en charge du patrimoine, guide touristique pour l'office de tourisme du Beauvaisis.

Géraldine Ballot : s'appuyer sur l'essor du tourisme spirituel

Les offices de tourisme ont constaté que les touristes cherchent de plus en plus à se ressourcer. Or ce ressourcement ne passe pas que par le repos, mais aussi par la découverte du patrimoine, les visites, les rencontres (y compris avec un guide conférencier). Le sanctuaire ou la Cathédrale permet de se ressourcer par la foi ou par la beauté.

Le « tourisme religieux » représente à lui seul 44% du tourisme en France. Est considéré comme touriste religieux « celui qui franchit les portes d'un édifice religieux, églises, sanctuaires d'une ville dans laquelle il se déplace ». « Il n'y pas de profil type du touriste religieux, qui n'est pas nécessairement croyant. En outre, le tourisme religieux n'est pas qu'un « mono produit », contrairement à ce qu'on a pensé pendant longtemps. Ceux qui visitent les sanctuaires ne sont pas que des pèlerins, et même s'ils sont pèlerins, ce sont aussi des consommateurs potentiels.

Pour ce qui est de l'association des villes-sanctuaires, dont le réseau des villes-cathédrales pourrait s'inspirer pour penser son organisation et son mode d'action, il est né dans les années 1990. Créé pour relever les défis communs rencontrés par les affectataires des sanctuaires et directeurs d'office de tourisme, il compte aujourd'hui 15 membres, organisés en binômes. Chaque binôme est constitué d'un représentant du sanctuaire, et d'un représentant civil (en général l'office de tourisme). L'objectif du réseau des villes-sanctuaires est d'accueillir les pèlerins, d'optimiser l'utilisation des lieux, notamment de culte. L'association a permis de créer un club tourisme et spiritualité au sein d'Atout France pour étudier le tourisme spirituel, de réaliser des actions de promotion en France et à l'étranger pour valoriser le réseau et ses membres, de créer des expositions itinérantes et des circuits touristiques en partenariat avec deux agences de voyage : Transglobe et Bipel. Le réseau a surtout permis de créer des liens entre les villes et au sein des villes, entre la paroisse et l'office de tourisme, et les associations locales.

Jean-Pierre Gorges - la Cathédrale de Chartres, cœur battant de la ville

Construite sur un promontoire, la cathédrale de Chartres a ceci de particulier qu'elle domine la ville. Elle a été achevée en moins de 30 ans et bénéficie donc d'une cohérence architecturale forte, qui correspond à la naissance du gothique et a fait d'elle celle qu'on surnommait « la parfaite », ou encore... le « Mont Saint-Michel de la Beauce », selon l'expression du maire.

Chartres est mondialement connue pour sa Cathédrale, ce qui, pour Jean-Pierre Gorges, confère au Maire une responsabilité lourde, alors même qu'il n'a pas la maîtrise de l'édifice, puisque la Cathédrale appartient à l'Etat. D'importants **travaux de restauration**, financés par l'Etat, ont été engagés. De gros moyens ont été déployés, puisqu'un nettoyage de l'intérieur et des extérieurs a été entrepris. Les vitraux seront également restaurés.

Des travaux de grande ampleur aux abords de l'édifice

En complément de cette intervention, le député-maire dit « assumer sa part de responsabilité pour tout ce qui relève de son autorité » - palais épiscopal, maison canoniale, parvis, cloître, pour lequel un projet important de mise en valeur a été lancé par la ville. Un centre d'interprétation de la Cathédrale, sous terre, au milieu de fouilles archéologiques va être construit, afin d'inciter les touristes à ralentir leur mouvement, à comprendre ce qu'ils voient, pour le bien de l'édifice, de la Ville, et pour eux-mêmes. Des zones piétonnes de plus en plus élargies sont également construites pour inciter les visiteurs à flâner et améliorer les déplacements dans le quartier.

Une fréquentation touristique élevée

La Municipalité a également réfléchi au problème posé par les parkings : avec 50 cars par jour qui s'y arrêtent en moyenne l'été, des espaces ont dû être créés un peu plus loin pour que les chauffeurs déposent les touristes et ne gênent pas la circulation. La ville accompagne également la valorisation de son patrimoine : chaque année, elle organise une fête de la Lumière, qui dure 360 jours par an et s'appuie sur les édifices remarquables de la ville, parmi lesquels la Cathédrale. Lors de



La Cathédrale dans la ville 25 septembre 2013 - Ecole du Louvre

son lancement en 2013, la fête a attiré 200 000 personnes. Cela représente un coût, mais constitue aussi un excellent outil de valorisation du patrimoine. Un projet d'éclairage des vitraux de l'intérieur de la Cathédrale est à l'étude, mais l'évêque n'y serait pas favorable, craignant d'inciter les visiteurs à rester à l'extérieur de l'édifice, plutôt que de les inviter à entrer.

Pour développer son attractivité, Chartres veut devenir une destination à part entière, et non un simple lieu de passage. Grâce à la taxe de séjour, on sait désormais que les visiteurs restent plus longtemps dans la Ville. Il est cependant difficile d'en évaluer les retombées économiques qui sont assez indirectes. On estime la retombée à 10€ par touriste par moyenne.

Jacques Remiller : Vienne, cathédrale gallo-romaine

« Phare » historique, touristique et spirituel de la ville, visible depuis les monts du lyonnais par temps clair, la Cathédrale de Vienne est un « *élan vers le Ciel* » (Prosper Mérimée). Propriété de la commune, « *elle n'a rien à envier aux grandes cathédrales de France* ». Elle s'inscrit dans un diocèse mouvant, aujourd'hui diocèse de « Grenoble-Vienne », et la Cathédrale est souvent utilisée - plus que celle de Grenoble - pour les grandes cérémonies. A ce titre, son statut d'ancienne cathédrale pourrait, selon Jacques Remiller, être reconsidéré.

Restauration d'une cathédrale propriété de la commune

La Cathédrale, propriété de la commune, a fait l'objet d'une restauration devenue urgente, qui a mobilisé de nombreux cofinanceurs. Grâce au concours de l'Etat (60%), des Conseils Général (20%) et Régional (20%), la commune a réussi à ne financer « que » 5% des travaux, dont le montant s'élevait à 2 millions d'euros. Le complément nécessaire pour l'entretien intérieur a été apporté par une association appelée « cathédrale vivante ». Créée pour organiser des concerts et participer à l'entretien de l'édifice, elle a apporté un concours précieux grâce aux recettes réalisées lors des concerts.

Faire de la cathédrale un « appel d'air »

Il n'y a certes pas à Vienne trois millions de visiteurs par an, mais la ville peut s'enorgueillir de plusieurs dizaines de milliers de touristes annuels, qui viennent non pas seulement pour la Cathédrale, mais pour l'ensemble de la ville et ses 42 monuments. Le Théâtre antique est l'un des plus visités, parfois même devant la Cathédrale.

Ancienne capitale du textile aujourd'hui en reconversion industrielle, récemment labellisée ville d'art et d'histoire, Vienne redécouvre son patrimoine et a décidé d'en faire son atout. L'objectif est de faire de la Cathédrale un « appel d'air » pour développer le tourisme, et de l'intégrer à un parcours plus général dans la Ville. Ainsi dans le cadre de la politique de la ville, un programme d'aménagement du centre-ville a permis de rénover le parvis et les rues autour de la Cathédrale et de créer des chemins de découverte dans la ville, récemment inaugurés par le ministre de la culture.

La plus-value d'un réseau

Pour Jacques Remiller, le regroupement en réseau apporte une vraie plus-value. Membre du **pôle métropolitain** autour de Lyon, Saint-Etienne, Bourgoin-Jallieu, Vienne mutualise déjà des actions culturelles et crée des programmes touristiques communs avec ces quatre agglomérations, pour inciter le touriste comme l'habitant à redécouvrir le patrimoine. Comme à Chartres, l'objectif est de l'inciter à rester plus longtemps dans la région. Grâce au réseau des villes-cathédrales, des **chemins de visite des cathédrales**, en Rhône-Alpes et au-delà, le long du chemin de Saint-Jacques pourraient par exemple être mis en place.

Catherine Thieblin : Beauvais, la « Cathédrale infinie »

urnommée « l'inachevée », la Cathédrale de Beauvais est un édifice remarquable : prouesse d'élégance et de légèreté, elle s'élève à 60 mètres au niveau des toits. Haut lieu de spiritualité, joyau de l'art gothique pour ses voûtes du cœur qui culminent à 48 mètres de haut, ses deux horloges à automate (l'une du XIV^{ème} siècle, l'autre du XIX^{ème}) sont autant d'attractivités en soi. « Elle penche, mais elle tient ! »

Re-faire de la cathédrale un atout

Pour la ville de Beauvais, la Cathédrale est une **priorité**. Ces dernières années, le développement touristique a été remarquable : des cars entiers ont fait leur apparition dans la ville, des milliers de touristes arrivent depuis l'aéroport. Pourtant, il n'en a pas toujours été ainsi : noircie par la pollution dans une ville détruite à 40% en 1940, la cathédrale attirait peu jusqu'à une période encore récente. Il a fallu une **grande volonté municipale** pour développer le tourisme.



La Cathédrale dans la ville

25 septembre 2013 - Ecole du Louvre

Une succession de travaux

Les atouts de la Cathédrale ont été accompagnés par une **politique volontariste**, pour les rendre attractifs aux touristes. La ville a voulu que les travaux soient accélérés. Une convention a été signée entre l'Etat et les collectivités locales (qui participent à hauteur de 12%) pour aménager les abords de la cathédrale. L'enchaînement des travaux a fortement intéressé les visiteurs : restauration des parvis il y a 6 ans, restauration de la salle du chapitre, travaux d'accessibilité de la basse œuvre, restauration d'une chapelle, du campanile (propriété du Conseil Général). Les travaux semblent parfois sans fin, et de nombreux projets sont encore à venir.

Par ailleurs, la ville soutient avec l'évêché l'association « ABC cathédrale », qui assure la sécurité, la valorisation, le gardiennage et l'accueil dans la Cathédrale.

Visites et événements, pensés pour les touristes et pour les habitants

Depuis deux ans, la ville s'est vue remettre le label « **ville d'art et histoire** ». Des **visites variées** de la Cathédrale sont organisées pour tout type de public : pour les nouveaux habitants, pour les agents de la ville (entre midi et deux). De même, une antenne de l'office de tourisme a été créée dans l'aéroport, ouverte jusqu'à 23h.

La ville a fait appel à Skerzo pour mettre en lumière l'édifice. L'événement a attiré 450 000 personnes, dont un tiers venu de l'extérieur de l'agglomération. 50% des visiteurs sont allés au restaurant, un quart a visité un autre lieu touristique.

La Cathédrale est donc un enjeu touristique majeur pour la ville. C'est pourquoi Beauvais s'est lancée dans un projet de construction d'un hôtel de grand standing près de la cathédrale.



La Cathédrale dans la ville

25 septembre 2013 - Ecole du Louvre

Relations maire - affectataire (Plénière 3)

Intervenants : Yann Dreves, conseiller municipal de Saint-Brieuc et conseiller de l'agglomération ; Christian Pierret, ancien ministre, président de la FVM, maire de Saint-Dié-des-Vosges ; Monseigneur Doré, archevêque émérite de Strasbourg, directeur de la collection *La Grâce d'une Cathédrale*, représentant de la Conférence des Evêques de France.

Yann Dreves : Saint-Brieuc, un modèle dans les relations maire-affectataire

Cathédrale du XV^{ème} qui a succédé à une cathédrale romane, la Cathédrale de Saint-Brieuc fut reconstruite à la Révolution, et a la particularité de posséder des tours médiévales à l'architecture d'inspiration militaire en forme de mâchicoulis. Elle fait actuellement l'objet d'une campagne de restauration dans le cadre du plan de relance, qui sera réalisée en une dizaine d'années.

Relation maire - affectataire : une méthode simple qui fonctionne

La méthode est simple et les relations excellentes. Une association qui veut prendre l'initiative d'un concert doit s'adresser à l'affectataire, curé nommé par son évêque. Une fois le projet validé, ne pas oublier d'en informer le propriétaire : demander l'autorisation à la DRAC et à l'ABF, et enfin à la ville, qui intervient à plusieurs titres : elle est responsable avec le service des domaines des bâtiments ouverts au public, responsable de la circulation, et intervient pour fournir une aide matérielle - des chaises par exemple, pour les grandes manifestations culturelles. Pour ce qui est des visites, un partenariat a été mis en place avec l'agglomération pour que la Cathédrale y soit intégrée. A Saint-Brieuc, la clé de l'entente est de définir les responsabilités de chacun. Ensuite tout est question de dialogue permanent. « Une fois ce cadre acquis et respecté, on peut faire de belles choses ».

Des événements classiques aux plus « osés »

Financièrement, la ville soutient des acteurs majeurs de la Cathédrale, comme les « Amis du grand orgue de la cathédrale », qui organisent des concerts les mercredis d'été et vulgarisent l'orgue auprès des scolaires. Elle soutient également les petits chanteurs, chœur composé d'enfants des collèges de la ville. Les chanteurs en retour participent à des cérémonies publiques. Un enseignant du conservatoire vient également donner des cours aux petits chanteurs. La Cathédrale de Saint-Brieuc est donc un lieu très ouvert, qui respecte l'affectation légale.

Parmi les événements qui manifestent la plus grande ouverture, le festival de rock qui a lieu chaque année à la Pentecôte : projections visuelles depuis la Cathédrale, acceptées par l'affectataire comme par l'ABF, telles que l'Œuvre d'Olivier Messiaen (*la Vision acoustique du son*) pour laquelle une volière a été installée dans la Cathédrale.

Christian Pierret : La Cathédrale de Saint-Dié-des-Vosges, une Cathédrale debout

Détruite à de nombreuses reprises, dynamitée par les nazis en novembre 1944 au moment de leur retrait en Allemagne, la reconstruction de la Cathédrale de Saint-Dié-des-Vosges a été financée par dommages de guerre. D'origine, elle a gardé le cloître qui date de la fin du XV^{ème} siècle, sa tour et sa façade, qui datent du début XVIII^{ème}. Une de ses originalités tient à ses vitraux, entièrement réalisés par l'artiste Jean Bazaine, sur la symbolique du passage des ténèbres à la lumière, adaptée à l'histoire de la Ville : de la nuit de l'occupation à la lumière de la Libération / de la nuit du péché à la lumière de la Résurrection.

Participation de la ville à l'entretien de la Cathédrale

A noter que la ville a également participé à la reconstruction des orgues, pour un investissement de plus d'un million d'euros. Elle a également aménagé le parvis de la Cathédrale, auparavant constitué d'un parking qui a été reculé.

Des relations en bonne intelligence

Les autorités civiles et le diocèse entretiennent de longue date des relations profondes. Les relations entre acteurs sont bonnes, la municipalité donne son avis sur les restaurations envisagées (maintien de la façade en grès, malgré la volonté de l'ABF de la peindre en blanc, comme c'était le cas au XVIII^{ème} siècle). En relation plus directe avec le culte, la Cathédrale accepte chaque année d'accueillir de grandes conférences, notamment celles organisées dans le cadre du Festival International de Géographie : des conférences sur la psychanalyse, la résilience, ou encore sur le thème du vin dans les pays chrétiens ou « vin et nutrition » par Jean-Robert Pitte y ont été organisées. La Cathédrale devient une salle savante, mais toujours respectueuse du lieu. L'affectataire accepte « de très bon gré » que la Cathédrale soit un lieu « d'élévation



La Cathédrale dans la ville 25 septembre 2013 - Ecole du Louvre

humaine et spirituelle ». Cette « convergence entre aspect chrétien du lieu et la formation des citoyens » est une exigence, qui apporte des résultats très appréciables.

Monseigneur Doré : la grâce et l'élégance, un terrain d'entente

Le dialogue lève les incompréhensions

A Strasbourg, où le système concordataire apporte des subtilités supplémentaires à la gouvernance d'une Cathédrale (il ajoute le maire comme partenaire effectif), la partition des rôles s'est réalisée « *de façon intelligente* ». Une instance municipale autonome a été créée : l'œuvre Notre-Dame. Réunissant une quarantaine de spécialistes de différentes professions (spécialistes des vitraux, tailleurs de pierre), cette structure peut elle-même engager des restaurations et a procédé à de nombreux aménagements du chœur de la cathédrale. Elle bénéficie d'apports substantiels de la commune, du Conseil Régional et du Conseil Général, ce qui n'attente aucunement au principe de laïcité auquel Monseigneur Doré se dit lui aussi très attaché, « *comme évêque et comme théologien* ».

Les attributions de chacun donnent une meilleure prise en charge du destin de la cathédrale, et un meilleur accueil des visiteurs. L'évêque a sa place dans cette partition des rôles, pour représenter le culte devant la commission nationale des Monuments Historiques au côté de l'ABF par exemple. Parfois le dialogue et la négociation se révèlent nécessaires, parce que les attentes de l'Eglise s'avèrent un peu différentes des attentes des partenaires. Par exemple, lorsque les architectes ont voulu restaurer certaines parties de la Cathédrale telles qu'elles étaient au XIXème siècle, alors que même que ces configurations anciennes étaient devenues peu compatibles avec l'évolution de l'exercice du culte. Ou lorsqu'un débat a été lancé sur la « cloche de 22 heures » qui retentit dans la ville. Chaque fois, le dialogue a permis de lever les incompréhensions et de trouver des compromis satisfaisants pour chacun.

« Les visites touristiques ne sont pas incompatibles avec l'exercice du culte »

Pour Monseigneur Doré, les visites touristiques sont pleinement compatibles avec l'exercice du culte. La Cathédrale dispose d'un service d'ouverture, d'accueil et de surveillance qui de temps en temps intervient certes pour rappeler la décence et l'élégance aux visiteurs les plus incongrus. « *Mais en dehors de cela, la collaboration est bonne.* »

Sur les 4 millions de visiteurs par an, tous n'assistent pas aux offices, mais beaucoup de visiteurs viennent pour assister à un office de la Cathédrale dont la qualité et la quantité se sont accrues ces dernières années. Ils restent en général une nuit ou plus à Strasbourg et se restaurent sur la place. Des visites sont organisées par la ville et par le diocèse.

Quelques critères pour organiser un événement culturel

Le type d'événements programmé dans les cathédrales a évolué au cours du temps et certains événements auraient été inenvisageables il y a encore quelques années. C'est pourquoi des critères sont nécessaires pour établir si tout peut être organisé dans une cathédrale : le premier de tous les critères, c'est l'**affectation au culte** (1). « *C'est ce qui permet aux Cathédrales de rester vivantes* ». Une fois ce critère respecté, beaucoup de choses sont possibles. Par exemple à Strasbourg, Gérard Depardieu est venu donner une conférence dans la Cathédrale au côté d'André Mandouze, sur Saint-Augustin. L'événement a réuni plus de 4 000 personnes, et a soulevé peu de contestations car l'Eglise avait discerné sur ce qui se jouait (sujet de la conférence, contexte...). Le deuxième critère, c'est la **sécurité** (2) et enfin la mise en œuvre d'**éventuels aménagements** (3), du chœur notamment (maintien des signes de la présence réelle délicat en cas de manifestation profane).

Le meilleur critère, celui sur lequel maire et affectataire doivent pouvoir s'accorder, c'est la capacité de l'événement à offrir une **expérience esthétique, personnelle et profonde**. Cette expérience esthétique est rendue possible par la noblesse du lieu. C'est aussi une manière de transmettre cet héritage dont nous sommes tous dépositaires, et responsables. « *Tout ce qui peut être fait pour que nous nous unissions pour ouvrir l'accès à cette expérience esthétique au plus grand nombre mérite d'être soutenu.* »

La grâce d'une Cathédrale, un cadeau fait à tous les citoyens

La présence d'une Cathédrale permet d'entretenir une dimension de profondeur, d'accès au Beau et au mystère dans la ville. La Cathédrale permet que chacun puisse faire l'expérience de la grâce - au sens du cadeau, du don gratuit (« grâce à toi »), au sens du pardon accordé, et au **sens de l'élégance**. C'est sur cette approche de la grâce, dans son acception même profane, accessible à tous les citoyens dans la ville, que tous les acteurs, maire, affectataire et Etat, peuvent s'entendre pour créer des collaborations intéressantes.